



Compte-rendu – Assemblée Générale 2023 **Sauvegarde du Patrimoine du lycée Gabriel Faure – Tournon-sur-Rhône**

Voici le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Sauvegarde du Patrimoine du lycée Gabriel Faure, tenue le mercredi 1^{er} mars 2023 à 18h en Bibliothèque Historique du lycée publique d'enseignement général Gabriel-Faure de Tournon-sur-Rhône.

Etaient présents

Le Bureau d'association : Caroline Boulle, Présidente, Marie-France Bouchet, Trésorière, Jean-Paul Pleynet, Secrétaire, Bernard Fabry, Trésorier adjoint.

Représentant le lycée : Gérard Blanc, gestionnaire

Représentant Monsieur le Maire de Tournon-sur-Rhône : Paul Barbary, adjoint au dynamisme culturel et à la valorisation du patrimoine historique

Représentant Monsieur le Maire de Tain l'Hermitage : Emmanuel Guiron, 1^{er} adjoint, en charge de l'urbanisme, de l'accessibilité et ERP, de l'agriculture et des affaires sociales

16 adhérents à jour de leur cotisation

9 adhérents ont transmis leur pouvoir

Amis de l'association et du lycée

Etaient excusées : Mme Bianquis, Proviseure et Mme Chantepy, Présidente des Amis du Musée et du Patrimoine de Tournon

Détail

1. Rapport Moral, présenté par C Boulle
2. Rapport d'Activité, présenté par JP Pleynet
3. Rapport Financier, présenté par MF Bouchet
4. Questions diverses
5. Bulletin d'adhésion

Rapport Moral

Chers adhérents, Chers amis,

Merci d'être présents ce soir. Après le COVID, après le changement de présidence, j'espère pouvoir vous affirmer que l'association reprend un bon rythme de fonctionnement. Je ne vous cache pas que cette reprise de rythme a été bien plus rapide que ce que je pensais... En 2018, quand Mari-Carmen nous annonçait en réunion du CA sa décision d'arrêter ses fonctions de présidente, suivie de Pascal Farre et Christiane Thomas qui se retireraient du CA, la question de la dissolution avait été posée : Mari-Carmen ne voyait personne pour lui succéder. Nous avons voulu voir si nous pouvions monter une nouvelle équipe avant de se résoudre à une telle éventualité. Christiane et Mireille se sont retirées du bureau mais ont continué leur activité du jeudi, Marie-France et moi pouvions rester dans le bureau. Vous avez donc élu l'an dernier, une nouvelle équipe, resserrée, composée pour moitié de deux petits nouveaux, les petits jeunes... Nous avons également été sollicités pour plusieurs beaux projets. Nous en avons déjà réalisé certains et nous espérons pouvoir en réaliser d'autres grâce à nos partenaires dont le lycée et grâce à votre soutien.

Pour cette année, nous sommes en train de préparer 3 événements autour des Journées Européennes du Patrimoine (du 15 au 17 septembre 2023).

L'an dernier, Monsieur Cotte nous avait proposé de rééditer les Jeux de Tournon. Après lecture de la notice et le don de M. Caillet, le concours des écoles élémentaires et du Sou des écoles laïques de Tournon était nécessaire pour que l'association édite le jeu de cartes de Tournon. Nous ne pouvons pas reprendre les dates du jeu originel car elles ne correspondent absolument plus du tout à l'enseignement dispensé aujourd'hui. Grâce à l'équipe pédagogique, le jeu reprendra les dates historiques de notre époque. Il est destiné aux élèves de primaire de Cycle 3 mais on pourra y jouer à tout âge. S'il se vend bien, il sera décliné à volonté (histoire des arts, de Tournon, des sciences, de Tain, etc.). Et le loto qui accompagnait le jeu créé par le Père d'Anglade en 1777 pourra être joué en classe découverte par les CM2 tournonais. Le projet sera dévoilé lors des prochaines Journées Européennes du Patrimoine. L'évènement retenu correspond à l'ouverture de l'exposition sur la Jeunesse aux Archives Départementales et nous sommes plusieurs à espérer que l'on pourra la découvrir ensuite au Château-Musée de Tournon...

Mme Bianquis a permis la réalisation des deux autres projets. Mme Liotier nous a contactés pour nous remettre les photos de classe des 20 dernières années. Nous espérons également pour ces JEP 2023 et peut-être dès la rentrée de septembre refaire une exposition des photos de classes après celle de 2004.

M. Crouzet, professeur d'Histoire-Géographie et autres casquettes est entré en contact avec l'association pour la réalisation d'un beau projet, avec les CAUE de l'Ardèche et de la Région. Il s'agit de permettre aux lycéens de présenter leur lycée aux scolaires le vendredi des Journées Européennes du Patrimoine après avoir mené différents travaux depuis Mars. L'association souhaitait déjà inviter les CM2 de Tournon à visiter le lycée après la plaisante opération Les Chemins de la Mémoire, pour leur remettre les Jeux de Tournon. Désormais nous participons à l'opération Les Enfants du Patrimoine, parrainée par Stéphane Bern. Cette opération s'ouvre à tous les scolaires depuis la primaire jusqu'au lycée, sur inscription. Nous vous en dirons plus lors du bilan des JEP 2023.

Nous avons pour projet l'an dernier de faire nettoyer la gravure de Pyranèse si les finances de l'association le permettaient. Le projet a été remis à cette année, celui de la restauration des livres ayant été plus gourmand que prévu. Il n'est pas abandonné, le devis est validé juste reporté de quelques mois.



En fin d'année scolaire, la date reste à fixer, sans doute entre le bac et les sessions de rattrapage, nous allons organiser un pique-nique dans le parc du lycée, ouvert aux adhérents bien sûr mais également au personnel du lycée. Vous recevrez les informations en temps voulu...

Malheureusement, ces projets et nos disponibilités font que d'autres sont mis en sommeil mais nous aimerions éditer de nouvelles brochures en lien avec ce lieu (nous avons 3 ou 4 idées...). Nous gardons également dans un coin important de nos têtes 2036...

Nous pensons également déjà à 2024, année olympique mais pas que et à 2025, année du 400^e anniversaire de la mort d'Honoré d'Urfé. Mais il est trop tôt pour parler de ces projets.

Je terminerai mon bilan moral en remerciant chacun d'entre vous, avec une attention particulière

- Aux membres du CA : Marie-France, Bernard et Jean-Paul et aux membres actives du jeudi après-midi, par ordre inverse de l'ordre alphabétique : Mireille, Françoise, Christiane et Catherine, et à ces messieurs.
- Je remercie également les bénévoles qui ont répondu présents au premier appel de Marie-France pour la tenue des permanences lors des JEP.
- Et les membres du lycée à commencer par Mme Bianquis et Monique Bohé qui relaie les demandes de visites, Christine Ughetto qui nous accueille les après-midi, Monsieur Charrier parti pour un autre établissement et toutes celles et ceux avec qui l'association est en lien, avec qui on discute et explique notre fonctionnement pour que des visites et ateliers puissent se tenir en dehors de nos disponibilités.
- Bien sûr, je n'oublie pas les donateurs qui nous ont transmis une part de leurs acquisitions pour... qu'on les partage, que d'autres en profitent, qu'elles continuent à être exploitées, qu'elles ne pourrissent pas dans un grenier, que sais-je. Je précise juste que certains d'entre eux ne se contentent pas d'un don, une année pour notre plus grand plaisir...
- Mon dernier remerciement va à la Librairie du Grillet pour ses encouragements et gestes commerciaux.

Dernier point de mon bilan mais nous en reparleront lors des questions diverses je l'espère. Je vous rappelle que l'an prochain, le Conseil d'administration est à renouveler. Si certains d'entre vous veulent participer aux prises de décision de l'association, vous pouvez déjà venir à certaines de nos réunions, donner votre avis et préparer votre entrée en 2024. Nous sommes 4 et pouvons être un peu plus nombreux. Nous ne savons pas encore qui se représentera l'an prochain, nous savons qui ne se représentera pas.

Merci pour votre attention. Nous allons procéder au vote de ce bilan moral qui porte sur les projets 2023. Je laisserai la parole à notre secrétaire, Jean-Paul Pleynet.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des adhérents présents et représentés par pouvoir



Rapport d'Activité

Ce rapport d'activité couvre la période entre les AG du 1^{er} mars 2022 et celle du 1^{er} mars 2023

PRESERVATION-CONSERVATION

La Préservation et la conservation passent dans un premier temps par les remerciements à nos donateurs, pour cet exercice :

- Don de **Mr Rosset** du *Grand Atlas Départemental de 1914*, présentant comme intérêt les anciens départements français, et diverses œuvres sur les anciennes colonies françaises : *Tombouctou la mystérieuse* par Félix Dubois, *L'île Bourbon pendant la période révolutionnaire* par Emile Trouvette, *Vingt ans à Madagascar* par le Père de La Vaissière.
- Don de **M. Christian Caillet** : documents de l'élève DUBAY (classe de 3^e en 1826-1827), des élèves FAUJAS (plusieurs périodes), autres documents du Collège Royal Militaire dont 1 exemplaire de la *notice des Jeux de Tournon*
- Don de **Mme Chavanes** de *Agrégé du graduel province de Vienne*.

L'association a aussi récupéré des lots de photos de classes de ces 20 dernières années grâce à Mme Liotier (CPE) et les a répertoriés.

Projet de **Pérennisation des expositions** sur Gabriel Faure et Stéphane Mallarmé : Démarrage du projet en 2021. Le travail continue en 2022 et 2023 avec la réalisation de bâches pour faciliter l'utilisation et mise à disposition des deux ensembles. Les travaux ont pris du retard car les photos réalisées en 2021 n'étaient pas exploitables en l'état. Nous faisons au mieux pour respecter le budget prévisionnel présenté l'an dernier. Il ne devrait pas être dépassé et les panneaux seront bientôt disponibles.

Restauration de livres, comme annoncé lors des précédentes AG. Il s'agit de précédentes donations :

- *Prix de Vertu* (1895)
- *Tableau des vertus du peuple* (1787)
- *Dictionnaire de la Musique* (2 tomes – 1775)
- *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau – Tome VI Musique* (1839)
- *Grammaire de l'Ornement*

Le surcoût par rapport au budget prévisionnel fait que le projet de restauration et mise à l'abri de la Colonne Antonine a été reporté de quelques mois, sur l'exercice 2023.

RAYONNEMENT

Venue le 11 mars de **Mme Juliette Gaultier, Directrice des Archives Départementales de l'Ardèche** à l'initiative de M; Cotte pour le projet d'une exposition sur la Jeunesse. Cette exposition se tiendra aux Archives de Privas à partir du week-end des Journées du Patrimoine 2023. Pour cette occasion, l'association réalise le projet de réactualisation des Jeux de Tournon et d'autres projets pourraient être annoncés dans Tournon à la suite.

5 Mai – Participation aux **Chemins de la mémoire** : 9 classes d'Ardèche sur une journée, et 6 associations, réunis sur Tournon et le lycée autour du thème L'enfance pendant de seconde guerre mondiale. Ce projet a permis à l'association de se plonger sur cette période et laisse envisager



d'autres réalisations, sur le thème du lycée pendant la seconde guerre mondiale, à destination du public scolaire, etc.

Suite à la cérémonie de réception des Nouveaux arrivants à Tournon, réunions généalogiques par la Ville de Tournon et l'association des Amis du Musée et du Patrimoine de Tournon

Participation de l'association aux recherches du Musée de Valence pour l'**exposition Théophile-Jean Delaye. Un arpenteur du 20ème siècle.** Les précédents dons de Mme Nicole Lafaye de Micheaux ont contribué à cette exposition et son catalogue.

Participation en cours de l'association au projet Les enfants du Patrimoine mené par les professeurs du lycée et le CAUE 07.

Présence de l'association à la cérémonie du 11 novembre du lycée.

Participation à différentes réunions de coordination SYRAVAL au Forum des Associations, cérémonie des nouveaux arrivants, etc.

Suite à la restauration des tapisseries, menée par Mme Guégan, Conservatrice en chef du patrimoine à la Région AURA et à la visite des administrateurs de lycée, une étude patrimoniale du lycée est en cours, à la demande de la Région dans le cadre de la prochaine restructuration du lycée. L'association, comme La Chapelle répondent aux sollicitations des architectes, conservateurs, restaurateurs.

Journées Européennes du Patrimoine

665 Visiteurs dont 98 en visite guidée

L'ouverture du lycée a bénéficié de plusieurs couvertures médiatiques liée à la Conférence de Presse organisée par Ardèche Hermitage (Offices de Tourisme) et au dossier de presse de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes. Aux vues de l'origine de certains visiteurs le lycée bénéficie aussi d'une autre aura (1 visiteur de Genève pour Stéphane Mallarmé)

Parmi les visiteurs, cette année encore de belles rencontres auprès des anciens élèves. Certains professeurs ont assisté aux visites guidées pour préparer leur(s) venue(s) avec élèves. Des projets peuvent être envisagés.

Le travail de restauration des 7 tapisseries en galerie a commencé, celles-ci, toujours visibles ne montraient déjà plus les traces d'utilisation lors des cérémonies de distribution des prix. La Région a été remerciée lors des visites pour ce travail coûteux.

Bémol cette année, les associations de la Chapelle et Sauvegarde du Patrimoine du lycée Gabriel Faure n'ont pas reçu les affiches des JEP. C'est la 2^e année que nous devons faire face à des difficultés dans la distribution des affiches...

Reste le problème des horaires : certains sites continuent à afficher des horaires anciens (jusqu'à 18h, sans pause méridienne, etc.) ou de manière peu compréhensible. Nous continuons à être vigilants sur ce point mais... L'année prochaine, si l'opération est maintenue, l'ouverture au public sera de 10h à 12h puis de 14h à 17h avec visites guidées à 10h et 14h30.



VISITES guidées (15)

Pour le lycée

Mr Paya 2^e commerciale, 2^e partie de visite
Mr Landry groupe HLP le 17 mars 22,
Mmes Chatelier et Porro terminal TT4, le 14 avril
Mme Duvert classe 2nd1 le 15 avril dont visite greniers et appartements
Mme Perret et classe 2nd 2 : le 3 juin
Mr Queté et 2nd CO : le 9 juin,
1er sept (rentrée) visite par les classes de 2nd lors de la rentrée des classes,
9 sept Visite Bibliothèque des terminales par Mr Aguetaz,
26 jan. BTS CII,
23 février Visites dans le cadre du Projet Journées du Patrimoine
D'autres visites sont déjà programmées pour les lycéens de Gabriel Faure

Pour les administrateurs des lycées de la Région AURA visite et séminaire 23 juin.

Pour les particuliers et associations

Anciens élèves le 17 juin.
Association **Lire et faire lire** 23 juin.
Groupe anciens professeurs le 16 sept.
Pour les CAUE de l'Ardèche et région AURA le 2 février

Malheureusement, nous avons eu peu de demandes pour des visites payantes cette année.

COMMUNICATION et renseignements sur Recherches :

Chaque demande pour laquelle l'association n'a pas toutes les réponses est relayée à nos adhérents.

Demandes de photos de classe : années 1950-60, Terminale A4 1979-1980

Demandes diverses sur

- L'élève de Montéligier (Restauration)
- M. Guiot, par sa petite fille
- Jean Prédi

L'association a également été contactée par la détentrice d'un manuel scolaire, *Atlas de géographie moderne*, acquis à la brocante. Elle nous a transmis des photos du travail de l'élève Henri CANARD en 1896.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des adhérents présents et représentés par pouvoir



Rapport Financier

BILAN FINANCIER du 31/01/2022 au 31/12/2022

	Recettes		Dépenses
Adhésions	780,00 €	Frais de fonctionnement	112,81 €
Dons	455,00 €	Bureautique	290,81 €
Visites	504,00 €	Réédition des brochures	396,00 €
Ventes	300,00 €	<i>La Chapelle</i>	
Subvention ville de Tain	400,00 €	<i>La bibliothèque historique</i>	
Subvention ville de Tournon	990,00 €	Restauration de livres	2 232,50 €
		Assurance MAIF	227,57 €
TOTAL	3 429,00 €	TOTAL	3 259,69 €
En compte le 31/01/2022	8 150,75 €	En compte au 27/12/2022	8 318,08 €
En caisse le 31/01/2022	52,21 €	En caisse au 27/12/2022	54,19 €
TOTAL en début d'exercice :	8 202,96 €	TOTAL en fin d'exercice :	8 372,27 €
		Différence :	169,31 €
Non comptabilisé :			
Livret A Association le 31/01/22	2 613,82 €	Livret A Association au 31/12/22	2 626,88 €



BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT – ANNEE 2023

	Recettes		Dépenses
Ventes	300 €	Frais de fonctionnement	1 200,00 €
Visites	600 €	Bureautique	450,00 €
Adhésions	800 €	Assurance MAIF	250,00 €
Dons	500 €	Réalisation de projets	1 700,00 €
Subvention ville de Tain	400 €	hors Jeux de Tournon	
Subvention ville de Tournon	1 000 €		
Pris sur exercice précédent	1 950 €	Projet exceptionnel 2022 finalisé (pérennisation anciennes expos.)	1 950,00 €
TOTAL	5 550 €	TOTAL	5 550,00 €

BUDGET PREVISIONNEL POUR PROJET EXCEPTIONNEL – JEUX DE TOURNON

	Recettes		Dépenses
Ventes	5 000 €	Réalisation du jeu	8 000,00 €
Subvention Tournon	500 €	(sous traitance)	
Subvention FDVA (CD07)	2 500 €	Frais de fonctionnement	300,00 €
Financement de l'association (pris sur exercices antérieurs)	300 €		
TOTAL	8 300,00 €	TOTAL	8 300,00 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des adhérents présents et représentés par pouvoir



Questions diverses et Remarques

Suite à la mise en place d'un pique-nique en fin d'année scolaire (date à fixer) et à l'invitation faite aux professionnels du lycée, les anciens professeurs pourraient être invités aux commémorations de 2036.

Suite à la présentation du bilan financier, il est précisé que la municipalité de Tournon-sur-Rhône accorde 450 € pour la réalisation du projet Pérennisation des Expositions.

Les photos de classe remises par Mme Liotier sont propriétés du lycée et conservées par les CPE qui ont trouvé intéressant de les mettre à notre disposition pour tri et plus.

La réédition des Jeux de Tournon doit et sera protégée.



Assemblée Générale 2023 - Sauvegarde du Patrimoine du lycée Gabriel Faure – Tournon-sur-Rhône

Page 9/9



Sauvegarde du Patrimoine du Lycée Gabriel Faure Bulletin d'adhésion



Nom, Prénom :

Adresse :

Courriel :

Adhère à l'association et verse une cotisation de 20€ 30€ autre :

à l'adresse : Association Sauvegarde du Patrimoine du Lycée Gabriel Faure
BP 116 – 1 Place Stéphane Mallarmé
07301 TOURNON-SUR-RHONE Cedex

Chèque libellé à l'ordre de « Association Sauvegarde du Patrimoine du Lycée Gabriel Faure »
(Siret : 494 404 460 000 11)

Site : www.patrimoinelyceegfaure.fr

Email : contact@patrimoinelyceegfaure.fr

Notre association étant reconnue organisme d'intérêt général, les dons ouvrent droit à réduction d'impôt sur le revenu ou sur le bénéfice imposable dans la limite de 66% pour les contribuables (article 200-1) ou 60% pour les sociétés ou entreprises (article 238bis).

Nous vous remercions pour votre générosité.

Un reçu fiscal vous sera remis par voie postale ou par mail (par défaut).

Date et Signature :